



Aide > Contact et réclamations > Bagages manquants

Serai-je remboursé si j'ai besoin d'acheter des articles de première nécessité?

Si vous ne résidez pas dans le pays d'arrivée du vol (si votre numéro de vol commence par "TO") et que nous ne vous avons pas remis votre bagage, nous comprenons que vous aurez peut-être besoin d'acheter des articles de première nécessité (effets vestimentaires, de toilette, ...). Nous nous engageons à vous rembourser les frais associés dans une limite de 60€ par passager et par jour, dans une limite de 5 jours, sur présentation des tickets de caisse. Vous pouvez effectuer une réclamation via notre formulaire en ligne.

Avons-nous	répond	du à votre	auestion	?	4
				•	



Questions liées

- > Comment suivre mon dossier?
- Que dois-je faire si mon bagage n'a pas été retrouvé ?
- Que dois-je faire si mon bagage n'apparaît pas sur le carrousel à mon arrivée
- **)** J'ai perdu un objet personnel, que dois-je faire?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.